

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – Serge BERTILLOT – Valérie PILLOUX - Patrice MAILY – Valérie LACROIX – Hubert FENEON – Paul SAGE - Anne-Marie LAVEDER - Jean-Marie JOBARD - Vincent AUPECLE - Vincent FENEON

Procurations : - André TREMEAUD à Vincent FENEON

Absents : Jean-Marc DURY - Laurent LACROUTE - Marie-Pascale ALLOIN –

Secrétaire de séance : Valérie Lacroix

Date de convocation : 19 juillet 2013

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 Juin 2013, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/Demande d'indemnisation des frais scolaires par le SIVOM du Brionnais :

Après étude des différents cas d'enfants scolarisés au RPI du Brionnais, le Conseil Municipal refuse d'accéder à la demande du président du SIVOM pour le versement d'une participation aux frais scolaires.

12 voix pour.

2/ Indemnité au Comptable du Trésor : Le Maire présente la demande du comptable du Trésor Public. Après discussion, le Conseil municipal accepte le versement de l'indemnité pour l'année 2013 liée à la fonction de comptable pour 342.32 euros bruts à la perceptrice.

7 voix pour. 5 voix contre.

3/ Inscription au RPI des Bords de l'Arconce des enfants d'une famille de Varenne l'Arconce :

Le Conseil municipal prend connaissance et statue sur la demande de scolarisation de 3 enfants de Varenne l'Arconce au RPI de Lugny/St Julien. Après discussion, il émet un avis défavorable mais se réserve la possibilité de réexaminer cette demande en cas d'éléments nouveaux.

11 voix pour. 1 abstention.

4/ Achat d'un réfrigérateur pour l'école : le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de la directrice de l'école publique pour remplacer le vieux réfrigérateur de l'école tombé en panne. Le conseil décide l'achat d'un nouveau réfrigérateur qui servira à la conservation des produits frais et des poches de glace.

12 voix pour.

5/ Annulation de la dette d'un locataire :

Le conseil prend acte de la décision de justice lui demandant d'effacer la dette d'un locataire pour un montant de 703,54 euros. Le conseil municipal s'exécute mais restera particulièrement attentif au règlement régulier des prochains loyers.

12 voix pour.

Divers :

1/ Point sur les travaux de réhabilitation du logement de l'ancienne cure :

La rénovation est presque achevée. La location de l'appartement sera proposée à 320 euros/mois (hors charges) avec un chauffage individuel au gaz. Les visites pourront débuter au 1^{er} septembre. Deux paires de volets sont également à changer. Des devis seront demandés.

2/ Garages entrée du bourg :

Les garages sont toujours en vente. L'annonce est reconduite.

3/ Point sur les locations : l'état mensuel des locations est présenté au conseil municipal.

4/ Fréquentation du bus scolaire communal à la rentrée de septembre 2013 :

21 familles soit 29 enfants fréquenteront le bus scolaire à la rentrée prochaine

6/ Mur du monument aux morts :

L'assurance va diligenter un expert sur place. Le Conseil Municipal réfléchit à la forme de réhabilitation du mur.

7/ OPAH : Une réunion de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat aura lieu en Mairie le mercredi 31 juillet en présence des adjoints.

8/ PDIPR : Anne-Marie LAVEDER informe le Conseil Municipal de la mise en place des panneaux indicateurs des chemins de randonnées pour l'automne 2013. Un dépliant recensant ces différents chemins du Canton de Charolles sera probablement publié début 2014.

9/ Chêne : Une demande a été faite par un habitant de la commune pour abattre et débiter un arbre mort en bordure d'un chemin communal qui menace de tomber sur les clôtures d'exploitants de pré. Le Conseil Municipal accepte cette prise en charge.

Questions diverses :

1/ Réunion pour l'aménagement du bourg : l'étude du dossier de l'étude préalable est prévue le vendredi 2 août à 14h30 en présence de l'ATD 71 et du CAUE.

2/ Rénovation sacristie : Le conseil propose de fournir les matériaux nécessaires à la rénovation si des bénévoles veulent bien assurer la réalisation des travaux.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Vendredi 13 septembre 20h30 à la salle de la Mairie